

Les thermes des Pyrénées. Références antiques et rêve de modernité

Jean Nayrolles

► **To cite this version:**

Jean Nayrolles. Les thermes des Pyrénées. Références antiques et rêve de modernité. Midi-Pyrénées patrimoine, Éd. Midi-Pyrénéennes, 2013, pp.36-43. hal-00968093

HAL Id: hal-00968093

<https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-00968093>

Submitted on 31 Mar 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les thermes des Pyrénées. Références antiques et rêve de modernité

Jean Nayrolles

En un peu plus d'un siècle, depuis les dernières décennies de l'Ancien Régime jusqu'au milieu de la Troisième République, l'architecture thermale des Pyrénées a connu de spectaculaires mutations tout en gardant une ampleur relativement modeste. Héritière tout d'abord des modèles de l'architecture « à la française », elle parvint ensuite à intégrer la référence prestigieuse des thermes romains, puis elle dépassa le champ des modèles archéologiques vers un éclectisme toujours plus libre.

Le classicisme sobre des premiers grands chantiers

Depuis la captation systématique des sources curatives par les anciens Romains, les médecins n'ont jamais négligé de prescrire aux malades les eaux minérales, bains ou simple consommation. Mais durant de longs siècles, ces usages ont cessé de se pratiquer en commun. En quelque sorte, le thermalisme se perpétua sans les thermes. Du Moyen Âge jusqu'au siècle des Lumières, seuls les plus démunis se baignaient dans les piscines des établissements hospitaliers, généralement à ciel ouvert, tandis que les malades les plus aisés suivaient leur cure dans les hôtelleries des villes d'eau qui n'offraient que quelques baignoires à leur clientèle. Ce n'est qu'au XVIII^e siècle que revint le goût des bâtiments exclusivement consacrés à la fonction thermale. Pour un prince ou un grand aristocrate, financer la construction d'un établissement de ce type était un acte de munificence, pour un intendant, en ordonner les travaux était le signe d'une administration éclairée. En France, l'un des plus anciens, si ce n'est le plus ancien, se trouve à Luxeuil-les-Bains, en Franche-Comté : il a été construit entre 1762 et 1768 sur les plans de l'ingénieur des Ponts-et-Chaussées Jean Querret. Quoique restaurés au siècle suivant, les thermes de Luxeuil sont tout à fait caractéristiques de l'architecture des ingénieurs dans les dernières décennies de l'Ancien Régime : une architecture simple et efficace, un peu massive d'apparence car économe voire dépourvue d'ornements, mais bien proportionnée et sobre, plus soucieuse enfin de la qualité du bâti que de la virtuosité du style.

Dans les Pyrénées, c'est aussi à des ingénieurs des Ponts-et-Chaussées que l'on doit les premières constructions thermales. En 1784, l'intendant de la généralité d'Auch, Pierre-

Charles Fournier de La Chapelle, poursuivant la politique d'embellissement et d'équipement lancée naguère par Antoine Mégret d'Étigny, commanda au sous-ingénieur de l'arrondissement de Montréjeau, François-Maurice Le Bourgeois, les plans d'un établissement thermal pour Bagnères-de-Luchon. Entrepris sans tarder, cet édifice ne fut jamais achevé, mais il était suffisamment avancé à la veille de la Révolution pour montrer les principales orientations d'un parti austère, sans ostentation ni démesure. Démoli en 1804, il n'en subsiste rien, si ce n'est le plan et l'élévation d'une belle qualité de dessin conservés aux Archives départementales de la Haute-Garonne. Le projet de Le Bourgeois était fort éloigné de la référence à l'antique. À tout prendre, il se rapprochait plutôt de l'architecture hospitalière du règne de Louis XIV. Grand corps de bâtiment à galerie ouverte au rez-de-chaussée sur les deux façades et à pavillons saillants aux extrémités, tout y relevait semble-t-il de l'architecture « à la française ». L'édifice qui lui succéda fut construit entre 1805 et 1815. Sous le vocable de Bains de la Reine, en référence à la source de la Reine qui l'alimentait, le projet se présentait plutôt comme une architecture palladienne. L'ancien corps unique devait faire place à un ensemble distribué autour d'une cour carrée. La galerie devait s'ouvrir à l'étage du bâtiment principal, évoquant la loggia à l'italienne, tandis que les façades devaient être couronnées par des balustrades et que les toits à faibles pentes n'étaient plus destinés à être vus de l'extérieur. D'après les documents graphiques disponibles pour juger de l'aspect des Bains de la Reine, ce dernier parti, pour des raisons de climat assez évidentes, ne fut pas réalisé. Mais quel que soit le degré de palladianisme de cette deuxième version architecturale des thermes de Luchon, il est évident que la référence aux thermes antiques demeurait encore volontairement ignorée.

Dans le département des Hautes-Pyrénées, plusieurs établissements thermaux du début du XIXe siècle, pour la plupart disparus et reconstruits sur de plus amples proportions dans la seconde moitié du siècle, présentaient cette même austérité propre à l'architecture des ingénieurs. Les Grands Thermes de Bagnères-de-Bigorre offrirent à peu près les mêmes caractéristiques que les premiers établissements de Luchon. Leur architecte, Pierre Artigala (1788-1857), n'était pas ingénieur mais avait longtemps exercé la fonction de conducteur des Ponts-et-Chaussées à Bordeaux avant de devenir architecte départemental et des établissements thermaux des Hautes-Pyrénées. Construit entre 1823 et 1828 sous le vocable de Thermes Marie-Thérèse en hommage à la duchesse d'Angoulême, cet édifice forme un grand corps de bâtiment percé de baies en plein cintre qu'aucun décor ne vient agrémenter et dont les proportions sont presque celles d'une architecture carcérale.

Réinventer les thermes romains

C'est pourtant Pierre Artigala qui, semble-t-il, fit évoluer l'architecture thermale des Pyrénées centrales vers une monumentalité susceptible de rappeler celle des édifices romains. En tant qu'architecte des établissements thermaux, et étant donné sa longévité à ce poste, il devait marquer profondément son empreinte sur l'architecture des villes d'eau de la région. Comprenant assez vite le sens de l'évolution du thermalisme, il intégra un musée d'histoire naturelle et des Beaux-Arts dans le programme des Grands Thermes de Bagnères-de-Bigorre. La signification était claire : à la fonction médicale de ce type de lieu devait s'adjoindre de plus en plus une fonction culturelle spécifique aux activités de loisir des curistes en villégiature. Les formes architecturales ne pouvaient manquer d'accompagner cette évolution. Si l'on ne peut rien dire des anciens thermes de Barèges ni de ceux de Capvern, entièrement reconstruits, ceux de Luz-Saint-Sauveur, érigés entre 1827 et 1832, indiquent incontestablement une direction nouvelle. Ils donnent à l'ordre dorique (ou toscan) une place tout à fait inédite, tant dans le portique à colonnes servant d'entrée monumentale sur la rue haute que dans les aménagements intérieurs en contre-bas. L'escalier, l'atrium ainsi que le grand hall dallé et voûté sont entièrement en marbre gris clair, d'aspect un peu froid, ce qui confère à l'ensemble une belle solennité, même si ces espaces (qu'il ne faut pas confondre avec les extensions entreprises sous le Second Empire) sont encore de dimensions restreintes. À Cauterets, Artigala obtint la commande en 1831 des thermes de César et des Espagnols (du nom des deux sources captées à une bonne distance de l'établissement) et mena le chantier entre 1836 et 1843. Le motif de la triple arcade portée par des colonnes et surmontée d'un fronton ne se réfère pas spécialement au modèle des thermes antiques, c'est d'ailleurs un motif plus renaissant qu'antiquisant, mais, encore une fois, l'architecture y gagne en monumentalité.

Reconnu un moment comme le meilleur spécialiste de l'architecture thermale à l'échelle de la région, Artigala fut sollicité en 1837 par le préfet de la Haute-Garonne pour étudier le programme des thermes de Bagnères-de-Luchon. Mais c'est finalement à Edmond Chambert (1811-1881), alors architecte départemental, qu'ira la commande de cet ensemble, sans conteste le plus important des Pyrénées centrales. Durant l'année 1846, avant d'en entreprendre la construction, Chambert partit en mission aux frais de l'administration pour étudier les grandes tendances de l'architecture thermale. Ce n'est pas en Italie que son voyage devait le mener, mais plutôt en Suisse, en Allemagne et dans l'Est de la France. À quoi bon en effet rapporter une étude supplémentaire des thermes de Caracalla ou de ceux de Dioclétien ?

C'était leur interprétation moderne qu'il s'agissait de comprendre. Moderne mais aussi fonctionnelle, c'est-à-dire en rapport avec les attentes liées à des établissements à la fois voués au soin et destinés à la villégiature. La façon dont on avait jusque-là interprété les thermes romains dans l'architecture moderne n'était d'aucun secours. Soufflot avait longuement observé et médité les thermes de Caracalla et les thermes de Dioclétien pour inventer l'espace intérieur de l'église Sainte-Geneviève, mais à quoi bon s'inspirer de la plus grande église française du siècle précédent pour construire des édifices qui n'exigeaient pas des espaces exagérément dilatés mais au contraire cloisonnés pour répondre à des programmes de plus en plus élaborés ? C'est ainsi que Chambert produisit une synthèse entre plusieurs types antiques et modernes, où, à tout bien considérer, les thermes romains ne jouent pas un rôle beaucoup plus important que les portiques des agoras et des palestres. La référence à l'architecture thermale de l'Antiquité se concentre surtout dans le grand hall d'entrée, son système d'éclairage par des fenêtres hautes, dites fenêtres thermales, et son riche décor polychrome — même si les mosaïques romaines ont fait place aux décors peints et au grand vitrail du revers de la façade dessiné par Romain Cazes. Du côté du fonctionnalisme moderne, le traitement en deux blocs de quatre pavillons très individualisés renvoie plutôt à l'architecture hospitalière et asilaire contemporaine. Le résultat est à la fois d'une grande séduction et d'une originalité certaine.

Le triomphe de l'éclectisme

Les galeries à colonnades et les vastes espaces voûtés furent mis à la mode par les thermes de Luchon. Le premier de ces motifs se retrouve par exemple dans les établissements du Couloubret à Ax-les-Thermes, d'un traitement néo-maniériste inattendu, et de Labarthe-Rivière (Haute-Garonne), d'un caractère hellénique affirmé. Les thermes de Barèges, reconstruits entre 1861 et 1864 sur les plans de l'architecte J. Normand, offrent une longue nef à fenêtres hautes, un peu trop dépouillée car sans décors comparables à ceux de Luchon, mais d'une allure très imposante avec ses 52 mètres de long. La grande salle oblongue éclairée par des fenêtres thermales ouvertes dans les reins de la voûte se retrouve dans les thermes d'Argelès-Gazost, construit entre 1880 et 1885 à l'initiative d'un riche avocat, Hector Sassere, propriétaire des sources qui alimentent cet établissement. L'architecte commandité a travaillé dans son ombre, mais le résultat de cette collaboration est surprenant. L'animation des élévations par le jeu des assises alternées de galets et de briques, l'utilisation des marbres de couleur, les espaces fortement articulés et les saillies vigoureuses des motifs décoratifs font

de cet édifice un petit chef-d'œuvre d'architecture éclectique. Toutefois, le point d'aboutissement dans cette quête de monumentalité est atteint dans les thermes de Salies-du-Salat, dus à l'architecte départemental Joseph Thillet. La date tardive de cette réalisation où triomphe l'éclectisme (1922-1923) ne doit pas faire illusion : c'est bien dans la continuité de plus d'un siècle d'architecture thermale au pied des Pyrénées (et ailleurs) que se situe cet extraordinaire édifice. Derrière une façade néo-égyptienne richement ornée, se déploie un long vestibule voûté où le style pharaonique s'infléchit vers d'autres géométries, plus néo-grecques, plus Art Déco. L'utilisation du béton a permis une adaptation du type architectural, puisque le berceau de la voûte est largement ouvert pour faire pénétrer un éclairage zénithal abondant.

Le rêve d'une architecture thermale, à la fois moderne et héritière des modèles anciens les plus prestigieux, a pris corps sans démesure. Et sans tomber dans l'académisme de la reconstitution archéologique, ce type si singulier au sein de la grande typologie architecturale du XIX^e siècle a fait perdurer un classicisme de bon aloi qui, dans d'autres secteurs de la création, eut plus de mal à survivre. Le siècle de l'industrie, qui changeait l'eau en vapeur pour transformer le monde, a su créer son contraire dans les stations thermales où l'on s'en venait prendre les eaux pour se retirer quelque temps du règne des échanges et de la transformation. Le classicisme thermal, comme tout classicisme, devait donc se déployer loin des affairments modernes pour suggérer un temps sans secousses et un espace amical. Assurément, cette suggestion n'a rien perdu de sa pertinence.